



Gestion immobilière et administration de biens

Mis à jour le 21/11/2023

Formations obligatoires loi HOGUET : Professionnels de l'immobilier

(Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier)

A qui s'adresse la formation ?

- *Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire*
- *Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau*
- *Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier.*

Objectifs

- Identifier et comprendre les évolutions de la législation pour adapter la gestion et modifier les documents contractuels.
- Vérifier et compléter les notions basiques de comptabilité appliquée.
- Etre capable de délivrer un conseil approprié pour l'optimisation du patrimoine géré

Public

Tous les intermédiaires de l'immobilier, les négociateurs salariés ou indépendants.

Programme

Gestion locative

Thème juridique

- Evolution du droit des obligations Formation du contrat, Consentement et capacité. Cadre légal encadrant l'administrateur de biens. Le mandat de gestion :



impact de la loi A.L.U.R sur la gestion locative.

- Mise au point sur les baux d'habitation vides et meublés en résidence principale et secondaire. Locations saisonnières, Baux commerciaux. Fonds de commerce, droit au renouvellement. Etablissement de l'état des lieux.

Thème comptable

- Enregistrement au journal comptable des opérations courantes de gestion
- Gestion des dépôts de garantie. Garantie financière et pointes bancaires. Etablissement du compte rendu de gestion. Reddition des comptes.

Thème fiscal

- Etablissement de la déclaration des revenus fonciers. Imputation du déficit foncier. Lois de défiscalisations liées à l'investisseur. Gestion des honoraires : Principe de la répartition des honoraires de location et de relocation.
- Honoraires de gestion courante et prestations particulières.

Gestion de la copropriété

Généralités

- Le régime général de la copropriété adapté à la loi A.L.U.R.
- Règlement de copropriété et état descriptif de division. Modalités et contenu de la convocation. Etablissement de l'ordre du jour, règles de majorités. Diffusion du procès-verbal d'assemblée.

Assurances

- Responsabilité civile de l'agent immobilier, garantie financière, gestion des sinistres en copropriété, garanties décennales, dommage ouvrage, assurance des parties communes.

Gestion des travaux

- Etablissement des devis, mise en place du financement, surveillance et honoraires liés à la gestion des travaux.

Notions comptables

- Gestion comptable de la copropriété adaptée aux gestionnaires non comptables. Mutation du lot de copropriété.

Voix de recouvrement des charges

Relances, mise en demeure, déchéance du terme, procédures, saisies.

DURÉE & DATES



2 jours soit **14 heures** :

- Formation en INTRA : nous consulter

COÛT

830 € nets de taxes / pers.

EFFECTIFS

Mini. : 4 participants

Max. : 8 participants

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports théoriques et échanges, mises en situation, jeux pédagogiques, exercices
- Séances de formation en salle
- Supports de cours fournis aux stagiaires au format papier ou numérique.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Signature de feuilles d'émargement.
- Évaluation sous forme de questions orales ou écrites (QCM), mises en situation.
- Questionnaire de satisfaction.
- Attestation de formation.

ENCADREMENT

Consultant Formateur en Immobilier.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pensez à nous prévenir **au moins 2 semaines avant la formation** afin que nous puissions nous adapter, au cas par cas, en collaboration avec notre référent handicap ou tout autre partenaire compétent.

Nos salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et des places leur sont réservées sur notre parking.

Consultez [notre charte d'accueil](#)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Cliquez [ici](#) pour consulter les modalités d'inscription de **CCI Portes de Normandie**



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Cliquez [ici](#) pour découvrir le déroulement des formations de **CCI Portes de Normandie**.

TAUX DE REUSSITE AUX CERTIFICATIONS

Retrouvez nos certifications professionnelles [ici](#) et les taux de réussite [ici](#)

[BESOINS D'INFOS](#)

DANS LE MÊME DOMAINE

[Conseiller et établir un contrat de bail d'habitation](#)

[Conseiller et établir un contrat de vente immobilier](#)

[Gestion et administration de biens](#)

[Mettre son agence immobilière en conformité avec le RGPD](#)

[Intégrer les aspects techniques et juridiques de la transaction](#)

[Rédiger les mandats adaptés au contexte](#)

[Transaction et gestion de fonds de commerce](#)

[Transaction immobilière et négociation](#)

[Urbanisme réglementaire et opérationnel](#)

[ACCUEIL](#)